

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 15 avril 2013, se tenait à 21h40 une assemblée spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Messieurs les conseillers suivants: René Desrosiers, Gervais Chamberland, Georges-Henri Duchesnay, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Mme Raymonde Lévesque, conseillère, n'est pas présente sur le territoire de la municipalité.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

Les membres du conseil municipal sont tous présents et renoncent individuellement aux procédures de l'avis de convocation pour la tenue de la présente, à savoir une assemblée spéciale. Leurs signatures sont en annexe au procès-verbal de la dite assemblée.

Avis spécial vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par Louise Boivin, directrice générale, pour être tenue au lieu des sessions du conseil lundi le 15 avril 2013, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Engagement d'un opérateur de machinerie;
2. Mandat N. Roussy – membre comité de sélection pour le poste à combler d'adjoint(e) administratif(ve);
3. Période de questions;
4. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Georges-Henri Duchesnay

Et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte à 21h40.

1- ENGAGEMENT D'UN OPÉRATEUR DE MACHINERIE D'HIVER

2013-04- 63

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **engage M. Carol Beaulieu en tant qu'opérateur de machinerie** sur appel à compter du 16 avril 2013 pour la fin de la période hivernale 2013 selon les termes du contrat intervenu entre la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc et M. Beaulieu. Le maire est autorisé à signer le dit contrat pour et au nom de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc.

2- MANDATÉ NADINE ROUSSY POUR AGIR EN TANT QUE MEMBRE DU COMITÉ DE SÉLECTION CONCERNANT LE POSTE À COMBLER D'ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

2013-04-64

Proposé par Georges-Henri Duchesnay

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc mandate Mme Nadine Roussy afin d'agir comme membre du comité de sélection concernant le poste à combler d'adjoint(e) administratif(ve) selon l'entente de service intervenue avec Mme Roussy. Le comité de sélection sera formé, en

plus de Mme Roussy, de la conseillère Mme Raymonde Lévesque et de la directrice générale Louise Boivin.

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

4- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Michel Paris la fermeture de l'assemblée à 21h45

Maurice Chrétien
Maire

Louise Boivin
Directrice générale et secr. trésorière